

LA MONDIALISATION : ORIGINES ET EVOLUTION

Par Pr. Ali TOUDERT

Le discours sur la mondialisation est depuis les années 1990 dans tous les débats et sur tous les médias. Le but de tout développement est de libéraliser au maximum les échanges économiques internationaux qui tendent à restreindre peu à peu la capacité des Etats d'adopter des politiques qui viendraient entraver la circulation des marchandises et des services. Souvent, des gouvernements sont hostiles à un tel processus et s'interrogent sur la marge de manœuvre qui sera la leur au terme de la libéralisation totale du marché.

Dans le domaine culturel, l'inquiétude est encore plus vive du fait que le phénomène de mondialisation semble menacer à terme les identités nationales et les spécificités propres des peuples de la planète.

Déjà en 1929, le Québec et le Canada soulignaient l'urgence d'intervenir pour sauvegarder la spécificité canadienne face au géant américain.

Depuis, les gouvernements Canadien et Québécois ont mis en place tout un programme de défense de leurs productions culturelles.

Quoi qu'il en soit, la mondialisation s'inscrit dans une continuité historique qui présente toute l'apparence d'une tendance lourde, celle-ci rencontre cependant, des résistances vives à travers les multiples manifestations des "altermondialistes" aux différents sommets de l'OMC (ceux de Davos et Seattle par exemple).

1 - Les origines de la Mondialisation :

La mondialisation signifie la libéralisation progressive des échanges et l'émergence, à terme, de marchés mondiaux de marchandises et des services. Cette libéralisation remonte au 10ème siècle, c'est à dire au moment où les Etats ont accepté l'idée de commerçer librement entre eux par la levée progressive des barrières douanières et ce, sous la forme de traités dits de "paix", de commerce et de navigation.

Cette tendance connaîtra un ralentissement au 19^{ème} siècle avec le protectionnisme américain notamment.

Ainsi, en 1939, le niveau des échanges mondiaux atteignait à peine celui de 1914.

A l'issue de la seconde guerre mondiale, deux institutions bâties sur les principes mêmes du libéralisme économique voient le jour, il s'agit du GATT et du FMI (Fonds Monétaire International).

Durant les années 1950, l'Europe met en place la CECA, d'abord, puis la CEE (Communauté Economique Européenne) un bel exemple de coopération et de libéralisation des échanges entre les pays de l'Europe de l'ouest.

D'autres initiatives du même genre seront fournies par l'Australie et la Nouvelle Zélande, les Etats-Unis et Israël, le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, à travers des unions douanières.

La libéralisation des échanges apparaît donc, historiquement comme la mise en œuvre du commerce international.

De nos jours, cette théorie, reprise par les économistes HECKSHER et OHLIN, avec quelques ajustements pertinents, permet de mieux comprendre pourquoi un pays a avantage à se spécialiser en vue de l'échange international. Mais cette théorie va jusqu'à affirmer que dans une économie mondiale fonctionnant selon les principes où chaque Etat recherche une utilisation optimale de ses ressources en vue de stimuler sa croissance, le prix international devient de ce fait le prix de référence sur lequel s'aligneront les prix domestiques.

Dans un tel système, les coûts de production vont tendre eux aussi à s'équilibrer du fait de la demande accrue du facteur le plus abondant dans chaque pays.

Ainsi, la théorie aboutit à un système en perpétuelle recherche d'équilibre malgré toutes les mutations possibles qu'il est appelé à subir. Cependant, certains auteurs ne partagent pas cette vision des choses à l'instar de Raoul PREBISH pour qui, c'est tout le système économique qui est à revoir, parce que fondé sur une relation d'exploitation des pays pauvres.

C'est ainsi que l'approche radicale se préoccupe davantage de briser le cercle vicieux de la dépendance liée au fonctionnement du système économique international actuel.

A la fin des années 1970, des tentatives d'instauration d'un nouvel ordre économique international reposant sur la Cnuced - Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement ; la critique

radicale de la théorie libérale demeure encore vivante comme le montrent à certains égards les écrits de Roberts Cox, ou les déclarations du groupe de Lisbonne.

Le problème majeur est de déterminer sur quelle base la division du travail devrait s'effectuer et, quels facteurs seraient susceptibles de guider celle-ci.

Plusieurs organisations internationales dont l'OMC, ont compris que les négociations multilatérales ne peuvent plus se dérouler dans le secret comme par le passé.

Les organisations non gouvernementales se chargent, depuis quelques années, d'informer les opinions publiques de l'objet et du contenu de telles négociations.

Pour l'heure, la théorie classique semble toujours s'imposer comme seul cadre de référence concret pour une restructuration des échanges internationaux que ce soit au sein de l'OMC ou dans le cadre du FMI ou même, dans celui de la CNUCED dont la mission est de corriger les défaillances du système économique international à l'égard des pays en développement, il s'agit de voir comment les principes opèrent en pratique et quel impact ils ont sur la souveraineté des Etats.

2 - La Mondialisation en marche :

Le but de la mondialisation est d'accroître les échanges sur des marchés où règne la concurrence. Elle place côté à côté les produits locaux et ceux importés afin d'inciter les producteurs nationaux à ajuster leur outil de production et leurs techniques de fabrication pour être compétitifs dans la confrontation.

La libéralisation des échanges signifie aussi la possibilité d'introduire sur les places commerciales internationales des produits compétitifs et intéressants pour une clientèle étrangère.

Ainsi, sous la pression de la concurrence, les entreprises sont amenées, par la force des choses, à rechercher de nouvelles positions à même de les maintenir sur les espaces mondiaux de confrontation commerciale.

Pour garder leurs parts de marché, ces firmes doivent s'adapter constamment à la concurrence et, au besoin, se spécialiser davantage.

D'où le processus de spécialisation est toujours plus évident dans un contexte de libre échange, de marché commun ou d'union économique. Maurice ALLAIS écrit dans cet ordre d'idées : "C'est un fait d'observation que l'ouverture de grands marchés succite une concurrence très fructueuse pour l'efficacité de chaque économie, et qu'elle rend relativement plus difficile la création ou le maintien de situations monopolistiques".

Mais il n'y a pas que la menace de la concurrence qui constraint à la spécialisation : les entreprises chercheront toujours les moyens qui leur permettront de tirer profit des économies d'échelles liées à la production en série d'un bien destiné à un vaste marché.

La théorie des grands marchés fait encore ressortir à cet égard, le lien étroit qui existe entre libéralisation des échanges, élargissement du marché et économies d'échelle potentielles.

Outre les efforts indispensables pour rester compétitive, l'entreprise cherchera à se situer à la pointe du progrès ou de l'innovation par le truchement de la recherche permanente.

Ce faisant, la recherche et le développement en viennent graduellement à prendre l'exigence d'une condition sine quanon de survie de l'entreprise.

Aujourd'hui, les Etats-Unis sont incontestablement les champions de la recherche scientifique et technique, et, les pays développés ne tardèrent pas à leur emboîter le pas dans presque toutes les disciplines.

Quant aux pays du Tiers-Monde, ils sont seulement demandeurs de transfert de technologies.

Par la libéralisation du commerce mondial, on assiste à un déplacement de la logique traditionnelle d'intervention économique de l'Etat fondée sur l'offre de biens et de services répondant à certaines conditions sociales vers une logique axée sur la satisfaction de la demande.

Il est courant de nos jours de parler de mondialisation de l'économie, de globalisation des marchés et d'internationalisation de la production. Mais il y a une certaine démarcation entre le discours et la réalité car, la globalisation des marchés est effective dans le domaine financier ; il n'en va pas tout à fait de même dans celui des échanges de biens et

encore moins dans le domaine des services où la libéralisation n'est en fait qu'à ses débuts.

Cette mondialisation est en réalité en voie de réalisation ; elle exige des régimes juridiques de plus en plus contraignants pour les Etats.

Le régime de base est évidemment celui du GATT, aujourd'hui l'OMC, qui travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques communes exigeant des arrangements institutionnels plus ou moins élaborés.

On fait valoir en outre, des mesures de stabilisation économique et de redistribution des revenus.

Cette intégration positive, dirait-on, s'illustre par les unions douanières et les marchés communs, où s'effectuent des interventions centralisées dans les secteurs divers tels que l'agriculture, le transport, le commerce et les services.

Mais cette mondialisation suscite de profondes inquiétudes quant à ses répercussions multiples vis-à-vis de la place des gouvernements nationaux dans ce processus et de la cohésion sociale en général.

En fait, c'est le rythme même du changement culturel et le sentiment de perte d'identité qui alimente le malaise ressenti un peu partout, face au phénomène de mondialisation.

Les affrontements de Seattle en sont l'illustration ainsi que toutes les réactions, souvent violentes, des altermondialistes à chaque occasion comme ce fut le cas aux sommets de Davos et Porto Allegre.

Ceci nous amène à traiter de l'impact de la mondialisation sur la culture en général.

3 - Mondialisation et cultures nationales :

L'identité culturelle renvoie à une vision sociologique et anthropologique de la culture qui recouvre une réalité bien plus vaste.

La culture est entendue ici non seulement en fonction de la langue, des institutions sociales et familiales, des us et coutumes particuliers, des réalisations artistiques et littéraires et des divertissements populaires en fonction du mode de vie, qui englobe tous les éléments de l'activité

humaine, qu'ils soient d'ordre social, religieux, culturel, politique ou économique.

Ainsi comprise, la culture est d'une façon ou d'une autre affectée par la libéralisation des échanges dans la mesure où celle-ci tend à imposer un même moule commercial à toutes les sociétés humaines.

Cette préoccupation s'est manifestée très clairement au Canada au début des négociations en vue de l'accord de libre-échange avec les Etats Unis d'Amérique.

Des personnalités du monde des arts et de la culture se sont vite organisées pour s'opposer à ce projet, défendant par ce moyen, la souveraineté culturelle du Canada. On a observé les mêmes inquiétudes au Mexique à propos des répercussions de l'ALENA sur l'identité nationale mexicaine.

Depuis, l'impact culturel du libre-échange eut une telle ampleur que la banque mondiale a organisé en octobre 1998, une conférence en vue de préciser son orientation sur cette question.

Aujourd'hui, certains y voient une menace imminente sur les cultures ancestrales, d'autres tout au plus les prodromes d'une culture mondiale future qui accompagnera longtemps encore les cultures nationales, elles mêmes soumises au renouveau inexorable de la mondialisation. Ceci donne lieu à une importante littérature à travers le monde.

En fait, toute culture nationale est condamnée à s'adapter au fil du temps à de multiples changements à la fois internes qu'externes. Le vrai problème étant de savoir si les changements probables affectent la possibilité de promouvoir et de maintenir un espace public pluriel par lequel les citoyens pourront accéder et participer à la vie culturelle, également nécessaire à la vie publique.

La problématique de la préservation de la culture est de savoir si, dans un contexte d'ouverture des marchés, les biens et les services culturels doivent être considérés comme une entité à part qu'il faut absolument protéger de l'influence des marchés.

C'est là un débat de fond qui oppose les partisans d'une ouverture sans restrictions aux défenseurs des produits culturels considérés comme un patrimoine sacré qu'il faut coûte que coûte préserver.

Cette position est énergiquement défendue en France, au Canada, au Québec et, d'une façon générale dans tous les pays où la fierté nationale ne souffre aucun marchandage.

Il s'agit seulement de voir dans quelle mesure ces spécificités nationales, continentales peuvent entrer en conflit avec les normes de la mondialisation en marche.

4 - la Mondialisation porteuse de distorsions et d'inégalités :

En l'état actuel des choses, les investissements directs étrangers ne profitent qu'à une toute petite partie des pays en développement.

Ainsi, les pays africains sont parmi les vrais laissés-pour-compte de la mondialisation du fait de l'instabilité politique qui y règne, mais aussi de l'étroitesse du marché local, du manque de main d'œuvre qualifiée et de l'absence d'infrastructures de base. Cependant, la mesure de la pauvreté reste très imprécise.

Grosso modo, l'espérance de vie à la naissance et l'alphabétisation ont sensiblement progressé à peu près partout dans le monde.

D'un autre côté, la mondialisation n'est pas la cause unique du sous-développement pour de nombreux pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud. Néanmoins, la globalisation modifie la fracture Nord/Sud en l'aggravant dans la quasi-totalité des cas.

Aujourd'hui, on note de fortes inégalités au sein des pays du Nord avec l'apparition de zones à haute qualification professionnelle, et à revenus élevés dans les domaines pointus du savoir.

Ainsi, des espaces d'excellence se sont constitués autour des grands aéroports internationaux, des universités de renommée mondiale et des centres de recherche scientifiques et technologiques de premier ordre.

Aux Etats Unis, ces nouveaux "ghettos" de la performance sont protégés par des milices privées, les isolant volontairement de leur environnement local. Ceci risque de dissoudre les liens de solidarité qui existent au sein d'un même pays.

En revanche, les salariés peu qualifiés du nord sont les victimes toutes désignées, de la mondialisation de l'économie qui remet en cause le contrat social qui a prévalu jusque là.

Actuellement, le rapport de force entre les entreprises et les syndicats des salariés est fortement déséquilibré vu que les syndicats, eux, ne sont pas mondialisés.

Un autre obstacle à la mondialisation : la standardisation.

Celle-ci touche à la fois les goûts et les produits à travers le monde. En effet, certaines marchandises sont gagnées par le phénomène même si leur nombre est, somme toute limité. Il s'agit par exemple des montres, des chaussures de sport, des appareils photographiques, des chaînes hi-fi et autres téléviseurs haut de gamme.

Tous ces articles enregistrent une demande suffisamment standardisée afin de permettre la globalisation de leur production.

Par ailleurs, des firmes comme Nike, Lévis ou Coca Cola s'adressent à une catégorie de clients jeunes et sportifs sans référence à leur nationalité. Quant aux produits alimentaires, les spécificités, au contraire, restent très fortes sur tous les continents.

Le processus de globalisation résulte davantage d'une logique de l'offre. C'est plutôt la volonté des entreprises de réduire leurs coûts de production qui est finalement déterminante.

La revendication nationale reste, cependant, présente dans de très nombreux pays pour des raisons culturelles notamment.

Ce mouvement s'inscrit dans la logique des particularités historiques et socioculturelles auxquelles tiennent tant de pays.

De ce fait, il existe de nombreux obstacles à la globalisation tels que :

- l'exacerbation des nationalismes commerciaux ;
- la volonté de certains Etats de s'opposer au mouvement de déréglementation mondiale ;
- le maintien d'une propriété nationale du capital dans certaines entreprises ;
- l'impact des délocalisations de firmes sur l'emploi ;
- l'opposition résolue des masses qui descendent souvent dans la rue clamer leur indignation et leur désaccord à la mondialisation, grosse de chômage et de sous-emploi.

Ceci étant, la globalisation est loin d'être irréversible car, les marchés ne sont pas suffisamment forts pour faire tomber les frontières nationales ou contrecarrer les pesanteurs sociales à travers le monde.

Ainsi, la mondialisation risque, un jour, d'être remise en cause si des troubles sociaux éclatent, ça et là, que les Etats nationaux ne peuvent maîtriser.

En fait, la mondialisation n'est pas seulement le résultat d'un volontarisme politique, elle résulte des décisions des masses populaires déterminés à rejeter sans appel ce mouvement venu d'ailleurs.

Références Bibliographiques :

- Paul. R. Krugman, la Mondialisation n'est pas coupable. Casbah. Ed. 1999.
- Georges Soros, guide patique de la Mondialisation. Plon Paris 1998.
- Joseph. E. Stiglitz, la grande Désillusion - Fayard - Paris 2002.
- Jean Ziegler, les nouveaux maîtres du Monde - Fayard - Paris 2002.